

Autorité
de la concurrence



BONDUELLE – CHAMPILOIRE (Groupe France Champignon)

RÉSUMÉ DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

« BONDUELLE et la société BUTLER CAPITAL PARTNER qui détient FRANCE CHAMPIGNON sont en cours de négociation en vue du rachat, par la société BONDUELLE, des actions de la société SA CHAMPILOIRE. Un projet de contrat d'achat et de vente d'action a été rédigé. Il est actuellement encore en cours de négociation. »

Conformément à l'article L. 430-3, l'Autorité de la concurrence met à la disposition du public les renseignements communiqués par les parties dans la section 1 f de l'annexe 4-3 précisant le contenu des dossiers de notification. Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables, et leur teneur ne préjuge nullement de la position de l'Autorité de la concurrence sur l'opération envisagée. L'Autorité ne peut pas davantage être tenue pour responsable des renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient.